

EXPRESSION POLITIQUE – NOVEMBRE 2015

Retrouvez les tribunes politiques sur le Crépy mag & infos et sur le site internet www.crepyenvalois.fr.

GROUPE BRUNO FORTIER TEXTE DE P.FAYOLLE

La concertation était une promesse de campagne de Bruno Fortier. C'est ainsi que les réunions Parlons-en ! sont nées. Le dialogue entre les élus et les Crépynois doit être régulier. Ces soirées de débats sont là pour ça. A chaque édition, un thème et un lieu différents. Les élus se déplacent partout en ville pour rencontrer tous les habitants. Le prochain rendez-vous est fixé le 4 novembre à 20h30 à la salle Ramon. Les exposés porteront sur la place de l'arbre dans la Ville : de la plantation à l'abattage en passant par la taille et l'entretien.

Certaines résidences des rues Zell-Mosel et Verdun subissent aujourd'hui les nuisances d'arbres devenus très grands et autrefois plantés trop près des habitations. Leur espèce ne tolère pas l'élagage. La solution serait leur remplacement. Tout abattage entraîne un changement radical du paysage. Décriée par certains, encouragée par d'autres, cette solution est complexe.

Crépy-en-Valois est particulièrement riche en espaces verts. Si les arbres sont le poumon d'une ville, ils sont aussi source de désagréments, comme la chute des feuilles ou des racines envahissantes qui dégradent la voirie. Alors les arbres en ville oui, mais... Venez nombreux le 4 novembre et Parlons-en!

**Les élus du groupe Bruno Fortier
A Crépy, notre parti c'est vous.**

GROUPE ARNAUD FOUBERT TEXTE DE M.ETIENNE

Crépy-Mag de septembre vantait les prestations de la ville pour nos anciens.

Tous ces services existent depuis longtemps. C'est le grand mérite des municipalités précédentes de les avoir conservés et améliorés. Depuis les dernières élections, la municipalité ponctionne de plus en plus les ressources de nos aînés au mépris de leurs promesses électorales. L'augmentation record des tarifs destinés aux seniors (déjeuner, voyage, théâtre) n'est accompagnée d'aucune amélioration qualitative. Le maire a décidé de supprimer le service d'aide à domicile géré par le CCAS pour le transférer à une association privée, sans mise en concurrence et sans s'inquiéter du devenir du personnel communal.

Nos anciens seront encore pénalisés financièrement. Selon les situations, les augmentations seront considérables de 15% (+2,62€/heure) jusqu'à 65% (+8,49€/heure) La nouvelle salle des fêtes, tant attendue par les habitants et promise par B. Fortier au moment des élections, est reportée sine die. La municipalité en place préfère dépenser 432 000€ pour une nouvelle étude d'urbanisme dont on connaît déjà les résultats par le plan local d'urbanisme (PLU) qui en avait identifié les besoins. Cette gestion est catastrophique pour tous les anciens et les Crépynois.

Groupe avec Arnaud Foubert Crépy avance, UMP-UDI-Modem.

EXPRESSION POLITIQUE (suite)

GRUPE JÉRÔME FURET TEXTE DE J. FURET

La zone commerciale doit voir le jour !

Selon le Parisien (édition du 7 octobre 2015), la promesse de vente signée entre l'aménageur Gigi et l'ancienne municipalité a donc pris fin. Autrement dit, le projet de zone commerciale, située à la sortie de la ville, le long de la D25, n'est aujourd'hui plus d'actualité... Si, comme l'affirme le maire, le projet initial ne pouvait déboucher que sur l'implantation d'un hypermarché Leclerc, nous ne pouvons qu'approuver la fin de cette promesse de vente. Crépy-en-Valois n'a nul besoin d'une seconde grande surface.

Cette situation ne pourrait en effet que porter un coup fatal aux professionnels locaux. En revanche, la réalisation d'une « vraie » zone commerciale à cet endroit de la ville, ou ailleurs, constitue pour nous un impératif. Aujourd'hui, faute d'une offre suffisante, les Crépynoïses sont obligés de se rendre à Villers-Cotterêts, Compiègne, Saint-Maximin, Senlis ou au Plessis-Belleville pour y trouver ce dont ils ont besoin. Ce qui n'est bon pour personne. Nous continuerons donc de nous battre pour que voit le jour une zone commerciale proposant tout ce qui manque aujourd'hui dans la cité de l'archerie !

Le groupe des élus de gauche du "Meilleur pour Crépy"

GRUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR TEXTE DE J-P LETOURNEUR

Le passage incessant des poids lourds. Notre ville est traversée par une route nationale. Il s'agit d'une voie à grande circulation désormais entretenue par le département de l'Oise, suite au désengagement de l'Etat. Son itinéraire : Av de Senlis, rue Pauchet, bld Victor Hugo, rue des Tournelles, route de Soissons.

Les riverains et les crépynoïses en général sont exaspérés par le passage incessant des camions. Ce trafic intense est source de pollution atmosphérique, de nuisance sonore et de dangerosité. Cette situation est la conséquence de l'imprévoyance du conseil municipal qui a autorisé l'implantation en zone industrielle de deux importants centres de stockage.

Ces derniers utilisent la rotation de 750 à 800 camions par jour ouvrable. Quand on sait que, l'un des rôles essentiels des élus locaux consiste à assurer la tranquillité et la sécurité des habitants, ce manquement est choquant. La municipalité actuelle, héritière des précédentes, ne peut dans ces conditions exiger du Conseil départemental, une déviation d'un coût considérable, pour résoudre un problème délicat posé par ses prédécesseurs. Reporter sur les autres, ses propres responsabilités, pour dissimuler ses faiblesses, ne me paraît pas convenable.

Jean-Paul LETOURNEUR
Conseiller départemental de l'Oise FRONT NATIONAL
Conseiller municipal de Crépy-en-Valois

EXPRESSION POLITIQUE (suite)

GROUPE MICHEL HOULLIER TEXTE DE M. HOULLIER

Monsieur le Maire nous a informés, lors du dernier Conseil municipal, qu'il avait décidé de donner 3000 euros à l'association qui accueillera prochainement des migrants; alors je vous pose ces questions : « Pourquoi ne pas avoir demandé un vote? Pourquoi le décider seul? Que craignez-vous donc? N'était-il pas plus judicieux d'aider des familles crépynoises dans le besoin? ».

D'autre part, Monsieur le Maire nous a confirmé qu'il avait décidé d'abandonner complètement le projet de la nouvelle zone commerciale, ce qui est vraiment dommage pour l'expansion de notre ville qui est plutôt en décroissance aujourd'hui et qui, là aussi, nous amène à vous poser ces questions : « pourquoi cette volonté de limiter à tout prix la croissance de Crépyen-valois? Subissez-vous des pressions extérieures pour bloquer ce projet? Et enfin : A qui profite votre décision? » Nous savons bien que nous n'aurons pas de réponse, mais les Crépynois doivent savoir comment vous dépensez l'argent de leurs impôts! Ils doivent savoir qu'ils paient, en ce moment même, les avocats de Mr Foubert et de Mr Koziorowski-Lesne (votre directeur de cabinet) et vous devrez rendre compte aux Crépynois de ces dépenses.

Nous l'exigerons!

Michel Houllier (groupe en avant pour Crépy en Valois)